

COMMISSION ECB DU CNPN du 20 juin 2024

Avis sur le bilan du PNA en faveur de 5 Pies-grièches (*Lanius spp.*) 2023-2032 (Pies-grièches à poitrine rose, grise, méridionale, à tête rousse et écorcheur)



Classiquement pour un PNA, celui sur les Pies grièches commence par une présentation des connaissances sur les espèces concernées, leur histoire naturelle, leur écologie, leur répartition, leurs effectifs et les tendances d'évolution temporelle des populations nationales. Les effectifs et les tendances ne sont parfois plus d'actualité, alors que les mises à jour existent.

Quelques exemples de mise à jour sont explicités plus loin dans ce document.

Pie-grièche à tête rousse

Une mise à jour des chiffres est nécessaire, sauf s'il n'y a pas eu d'estimations depuis le dernier PNA, mais alors il est nécessaire le dire. Quelques remarques sur les chiffres rapportés :

Entre 3400 et 6000 couples « aujourd'hui » : en fait les chiffres ont tous 10 ans ou plus ; diminution de 50% depuis 1993-94, mais jusqu'à quand ?

Page 26 : « Dans la Nièvre, où l'estimation passe de 55 couples sur la période 2000-2010 à 414-462 couples en 2017, plusieurs éléments tendent à montrer que cette augmentation ne pourrait être qu'apparente. » On ne peut pas partir du principe que l'espèce doit être en déclin partout, et quand elle augmente, écrire que ce doit être lié à un défaut initial de prospection initial. Il faudrait être plus prudent quant à l'interprétation, car si l'espèce a quand même augmenté, même un peu, il y a sans doute des éléments à apprendre pour savoir pourquoi et comment.

Pie-grièche grise

« La mise en place du premier PNA pies-grièches sur la période 2014-2018, a permis d'estimer la population de Pie-grièche grise présente sur le territoire national à 516-1046 couples nicheurs, soit une diminution de l'ordre de 80% par rapport à l'enquête de 1993-94. »

Aucune mise à jour des effectifs depuis quand ? En Auvergne, la dernière estimation date de 2017 et a été faite par extrapolation, donnant la même estimation qu'en 2011. Pourtant, le déclin par rapport à 1993 est énorme. Est-il stoppé ?

Pie-grièche méridionale

L'espèce semble stable depuis 2010 (cf. effectifs rapportés dans le tableau), mais le texte cite plusieurs conclusions de déclin de l'ordre de 40% : *« La comparaison des effectifs actuels avec ceux enregistrés au cours de l'enquête 1993/94 (1100-2000 couples) suggère une importante régression des effectifs nicheurs, de l'ordre de 40%. »* Il faudrait clarifier la situation.

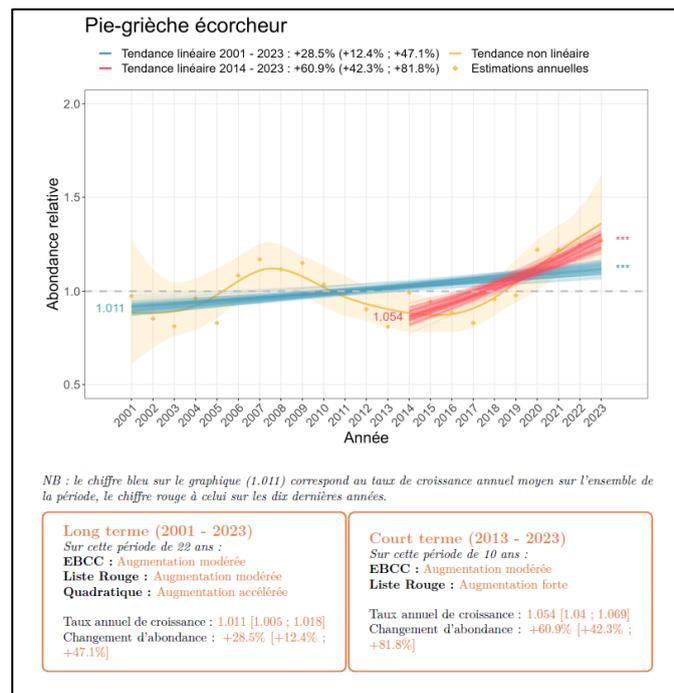
Pie-grièche à poitrine rose

Dernier couple en 2019. Les connaissances sur les habitats sont les plus précises, et décrites en détail, mais elles sont aujourd'hui inutiles pour la France.

Pie-grièche écorcheur

Dans la partie sur les habitats, il manque la présence, commune, de l'espèce dans les alpages, en montagne (Alpes au moins).

Effectifs : 100 à 200 000 couples il y a ... 10 ans. Le rapportage signale une stabilité des effectifs, mais le document semble vouloir rapporter des diminutions. Pourtant, les dernières tendances produites par le programme STOC (coordonné par MNHN et LPO Nationale) rapporte une forte augmentation depuis 10 ans, de +60% ! Il y aurait alors entre 160 et 320 000 couples ? Il ne faut pas hésiter à demander aux coordinateurs de ce programme les mises à jour des tendances, notamment auprès de Benoit Fontaine.



Il serait bien également de lister quelque part, peut-être dans ces parties espèces, les programmes scientifiques de baguage connus sur ces espèces. Par exemple, Raphaël Musseau (Biosphère environnement) mène un travail remarquable en Charente-Maritime sur la Pie-grièche écorcheur, avec un suivi radio-téléométrique, qui permet d'étudier finement l'utilisation des éléments du paysage par les oiseaux. Les sources de telles informations sont par exemple : movebank.org (programmes de suivis téléométriques), cr-birding (bague coloré), ou le CRBPO (programmes personnels de suivi démographique ou de migration). Un inventaire serait à faire pour toutes les espèces.

MENACES

Concernant les habitats de reproduction, les haies et les prairies sont bien sûr citées, mais de manière assez générique. Il serait souhaitable de développer plus, par exemple ce que l'on sait sur les besoins en quantité ou en qualité de ces éléments paysagers, car les actions de conservation devront sans doute se déployer massivement pour contrer ces menaces.

Concernant le changement climatique, la référence citée pour des projections sous scénarios est ancienne et a été fortement critiquée pour les espèces méridionales. Le *Climatic Atlas* de Huntley et al. (2007) est inadapté pour toutes les espèces qui nichent aussi en Afrique du Nord et au Moyen-Orient, car l'aire de distribution projetée sous scénarios était restreinte à l'Europe géographique – alors que les espèces peuvent être adaptés à des climats différents, et plus « chauds », si leur distribution couvre aussi l'Afrique du Nord et/ou le Moyen Orient. Le même type de projection a été refait par Barbet-Massin M et al (2010) (Barbet, Thuiller, Jiguet (2010) How much do we overestimate future local extinction rates when restricting the range of occurrence data in climate suitability models? *Ecography* 33: 878-886), mais sans détailler les espèces une à une. Et pour les zones d'hivernage, on peut se référer à Barbet-Massin M, Walther B, Thuiller W, Rahbeck C & Jiguet F (2009) Potential impacts of climate

change on the winter distribution of Afro-Palaeartic migrant passerines. *Biology Letters* 5: 248-251]. Les publications sur les changements de distribution prédits sous scénarios climatiques sont assez anciennes maintenant, et les scénarios de réchauffement qu'elles utilisent ne sont plus d'actualité.

Concernant les destructions directes : que faire à l'international ? Suivi des oiseaux français pour savoir s'ils passent par les côtes égyptiennes ? Actions à mener via BirdLife International, avec soutien du partenaire français à tout type d'actions (communication notamment).

FACTEURS LIMITANTS

La prédation est citée, mais il faut rappeler qu'elle est naturelle. Elle peut être déséquilibrée dans des habitats dégradés, mais la solution durable est alors la restauration de l'habitat, pas la destruction des prédateurs (ou alors au cas par cas de façon encadrée et avec les précautions nécessaires).

Traversée du Sahara : c'est un facteur à évaluer, qui pourrait être très important. Hauteurs de vol (plus on vole haut, moins on est impacté par le réchauffement au sol), stratégies de haltes, automne vs printemps, lieux de traversée (les coucous qui passent par l'ouest du Sahara survivent beaucoup mieux que ceux qui traversent par le centre).

Météo et succès reproducteur : cela semble lié à la ressource en invertébrés ? Même question que ressources liées à l'habitat donc, et de manière globale la météorologie affecte toutes les espèces ; sans élément montrant que c'est particulier pour les Pies-grièches, il est suggéré de retirer ce facteur.

ACTIONS DE CONSERVATION

Les actions de conservation connues et documentées sont présentées.

Pour les enjeux de conservation, (page 82), le MAINTIEN des éléments du paysage favorables aux Pies-grièches semble peu ambitieux. Veut-on juste tenter de stopper l'hémorragie, ou changer les tendances et faire remonter les effectifs ? Le maintien « des éléments fixes du paysage » n'est pas assez précis, il faudrait préciser quels éléments, avec une nomenclature facile à évaluer. Ce pourrait être les « small woody features » de la nomenclature européenne Copernic, facilement mesurable, et régulièrement mis à jour, en accès libre. Il y a aussi d'autres variables disponibles dans la base Copernicus.

PLANTER des haies, bien sûr. Mais en quelle densité, quelles essences ? Bâtir sur l'exemple wallon cité et illustré en page 79 (?).

Un paragraphe est dédié à la Pie-grièche à poitrine rose. Il est dit qu'en France, des complémentations alimentaires ont eu lieu. En Espagne, il y a eu différentes actions : complémentation alimentaire, destruction des pies (dans l'idée de limiter la prédation au nid), maintien de l'habitat, et reproduction en captivité pour renforcer les populations (674 jeunes relâchés depuis 2009). Au bilan, la population espagnole compte 2 couples en 2020. Il s'agirait, au-delà de constater ces faits, de proposer une analyse de ces échecs.

PARTIE III. CONDITIONS A REUNIR POUR L'AVENIR

Prédation (page 83) « *La mortalité juvénile est aussi une question importante qui pourrait faire l'objet de nouvelles études. En particulier, l'étude de l'impact des corvidés sur l'échec des nichées et la relation du taux de prédation avec le maillage bocager ou d'autres variables environnementales pourraient permettre de trouver de nouveaux leviers pour faire en sorte de réduire les échecs de reproduction liés à cette prédation.* » Il faut préciser que l'objectif est de déterminer par exemple le maillage paysager optimal qui minimise ce type de prédation pour enclencher des restaurations / gestions d'éléments paysagers, et non des destructions de prédateurs natifs naturels.

Les impacts des changements climatiques (page 84) sont à aborder surtout sur la migration et les zones d'hivernage.

Concernant les expertises mobilisables en France (D), le MASA est oublié, et il semble indispensable de créer des liens avec le « Pacte en faveur des haies ». <https://agriculture.gouv.fr/presentation-du-pacte-en-faveur-de-la-haie-dote-dun-budget-de-110-meu-des-2024>. Ce programme est doté de 10 millions d'euros par an, pour planter des milliers de kilomètres de haies. Il faut absolument impliquer fortement le MASA pour favoriser la plantation de haies en zones PNA PG : établir un zonage prioritaire en fonction des espèces, et ne pas oublier la PGE (?)

Stratégies de conservation (E) : la contribution à la conservation de la Pie-grièche à poitrine rose, en collaborant aux travaux menés dans les pays étrangers, n'est pas une priorité pour la France, et ne devrait pas figurer dans le

LES MESURES ET ACTIONS

- AMELIORER LES CONNAISSANCES SUR LA REPARTITION ET L'ETAT DES POPULATIONS DE PIES-GRIECHES

Sous-action 5 (PGE) : Indicateur de réalisation : déjà fait ; qui fait quoi : *Associations locales / bénévoles / OFB – LPO et MNHN* ?! Régions concernées : il faut les couvrir toutes, pour enregistrer aussi les éventuelles colonisations

- 2. AMELIORER LES CONNAISSANCES SUR LES MENACES ANTHROPIQUES ET L'ECOLOGIE DES PIES-GRIECHES

Cf l'inventaire des programmes de baguage coloré et de télémétrie sur ces espèces. Prévoir de les soutenir financièrement ?

L'étude de l'exposition aux produits antiparasitaires, qui n'a pas été menée lors du premier plan, doit passer en priorité 1.

- 4. CONSERVER LES HABITATS DES PIES-GRIECHES PAR UNE MEILLEURE PRISE EN COMPTE EN PLANIFICATION TERRITORIALE

Le zonage PNA Pies-grièches pourrait être très utile pour orienter les plantations de haies du MASA.

- 5. CONSERVER LES HABITATS DES PIES-GRIECHES PAR UNE MEILLEURE PRISE EN COMPTE DANS LES PROJETS D'AMENAGEMENT

C'est une excellente idée que de proposer des mesures types, dans leur quantification et leur qualité, d'aménagement pouvant servir dans les démarches ERC de projets d'aménagements.

- 7. AMELIORER LA PRISE EN COMPTE DES PIES-GRIECHES DANS LES TRAVAUX D'ENTRETIEN ET DE GESTION

On est proche du point 5, qui devra aussi proposer des mesures de gestion des habitats, de suivi et d'accompagnement dans les démarches ERC.

- 8. RESTAURER DES MILIEUX EN FAVEUR DES PIES-GRIECHES

Il faut remettre ici le MASA et son programme en faveur des haies dans la sous action 1, et qui sera d'autant plus efficace auprès des agriculteurs que l'opération vient du MASA.

- 9. COMMUNICATION

Faire une priorisation claire des outils de communication. Un site internet semble indispensable.

Pour terminer, il faudra ajouter au document :

- un calendrier de réalisation des actions, qui permettra de faire un bilan à 5 ans devant le CNPN,
- une estimation des coûts financiers des actions.

En conclusion, le CNPN rend un avis favorable à ce projet de PNA en faveur des Pies-grièches et invite à inclure ses remarques et recommandations dans la version finale du document.

Le Président

A handwritten signature in blue ink, reading "Nyls de PRACONTAL". The signature is written in a cursive style, with the first name "Nyls" and the last name "PRACONTAL" being more prominent. The word "de" is written in smaller letters between the first and last names.

Nyls de PRACONTAL